

Association Chats d' Oc du Castéra  
Mairie-Le Village  
31530 LE CASTERA

[www.mairie.lecastera31.fr](http://www.mairie.lecastera31.fr)

Tel : 05. 62. 13. 40. 71

06. 63. 76. 25. 42



Chats d'Òc du Castéra

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 7 Février 2018, mairie du Castéra

Membres présents :

- ✓ Hervé Jeune, président
- ✓ Denise Verdié, trésorière
- ✓ Emilie Declume, secrétaire
- ✓ Fabienne Langhinrich, membre actif
- ✓ Christine Pau, membre actif
- ✓ Noëlle Ribaut, membre actif
- ✓ Michèle Payrière, vétérinaire à Saint-Paul sur Save
- ✓ Jean-Jacques Lébé, vétérinaire à Lévignac
- ✓ Marie Serrière, membre donateur

Membres excusés :

- ✓ Céline Sabaut, membre actif
- ✓ Yvan Gonzalez, membre actif, maire de Le Castéra
- ✓ Jeanne Mansencal, membre donateur
- ✓ Marie-Claire Lossec, membre donateur
- ✓ Cathy Boriot, membre donateur
- ✓ Anne-Laure, membre donateur

Début de la séance à 20h, après un rapide tour de table pour se présenter.

➔ Bilan moral 2017:

L'année 2017, présentée par le président, se caractérise par une importante augmentation de l'activité (et de la notoriété de Chats d'Òc), malgré une baisse des adhérents (8 membres actifs). Au total, 56 chats (dont 14 du Castéra) ont été stérilisés grâce à notre association : 15 mâles et 41 femelles. 13 de ces stérilisations ont pu être réalisées grâce à la fondation Brigitte

Bardot. Le territoire concerné comprend 11 communes des environs. Six chatons ont été adoptés par des familles (avec contrat), le septième pris en charge en 2017 ayant trouvé sa famille en 2018. A cela il faut rajouter 23 chatons remis à d'autres associations partenaires. Pour rappel, l'année précédente avait vu l'association réaliser 33 stérilisations et deux adoptions.

A nouveau, la collaboration avec les cabinets vétérinaires est excellente, comme le prouve d'ailleurs la présence de deux d'entre eux à la réunion. Seule ombre au tableau : le cabinet de Cadours n'a plus les ressources humaines pour faire des opérations de stérilisation. Cela oblige à reporter ces dernières sur les autres cabinets... et augmente les km parcourus par les membres. Depuis l'Assemblée Générale, des nouvelles ont été reçues comme quoi le cabinet de Cadours pourrait reprendre ses opérations à compter de la mi-mars 2018.

La charge de travail a été encore plus inégalement répartie que par le passé. Quatre membres – dont deux en activité professionnelle – assurent la quasi-totalité du travail, et l'un d'eux a été proche du point de rupture. D'autant qu'en plus des déplacements, les contacts téléphoniques sont plus nombreux aussi, et mangeurs de temps. Sans parler d'opérations diverses comme la recherche d'anciens maîtres lorsqu'un chat errant mais identifié (puce électronique) est retrouvé. Les maires de certaines communes ont été abordés pour les informer de leurs devoirs. Et des échanges ont lieu avec d'autres associations, l'une d'elle étant même en cours de création : les 100 colliers, à Pelleport.

La secrétaire détaille plus le volet concernant les chatons et leur adoption, et le travail avec les autres associations. C'est l'occasion aussi de soulever un problème rencontré, à savoir le non-respect du contrat d'adoption, puisqu'un chaton ne semble pas avoir été stérilisé comme cela aurait dû être le cas. Ce qui a amené divers débats et une modification du modèle de contrat. La généralisation de la vaccination contre la leucose est également discutée, ainsi que son impact sur les frais d'adoption. Le problème des familles d'accueil – trop peu nombreuses – reste un très gros frein à l'adoption de chaton.

Par ailleurs, avec la notoriété et l'augmentation des contacts, il arrive un moment où les gens qui nous contactent ne respectent pas notre éthique et peuvent causer du tort à l'association. Autre problème lié à la notoriété, et à la surcharge des associations similaires à la nôtre : les contacts sont de plus en plus distants et il faut parfois mettre une limite géographique à notre action, ce qui n'est pas toujours facile.

Après lecture et débats, le bilan moral a été approuvé à l'unanimité.

#### ➔ Bilan financier 2017 :

La trésorière présente ensuite le bilan financier, qui peut se résumer ainsi : augmentation tant des charges que des produits, et globale stabilité du bilan. En effet, par rapport à 2016, les charges ont augmenté de 2000 € (total de 4181,95 €) et les produits d'à peu près autant (total de 5438,42 €). On retrouve donc un bilan (montant en banque en fin d'année) de + 1256,47 €, soit une cinquantaine d'euros de moins que l'année passée.

Ce bilan est permis avant tout par le grand nombre de dons – près de 3000 €. Les subventions proviennent avant tout de la fondation Brigitte Bardot, qui permet à l'association de faire stériliser gratuitement 7 femelles et 7 mâles avec le cabinet vétérinaire de notre choix. A cela se rajoute la somme de 300 € allouée par la mairie du Castéra à l'association. D'autres maires

ont été contactés et certains sont favorables à une aide pour notre action, mais cela ne s'est pas encore traduit de manière concrète. Le fait de pouvoir faire des rescrits fiscaux et de permettre aux donateurs de déduire 66 % de leur don de leurs impôts a peut-être pu jouer de manière positive sur la quantité des dons, mais rien ne permet d'en être sûr, ni ne permet de penser que le même montant sera perçu à l'avenir.

Il faut également mentionner des dons en nature de toute sorte. C'est ainsi qu'une nouvelle nasse est venue enrichir le patrimoine des Chats d'Ôc, ce qui fut bien utile vu l'augmentation de l'activité. Mais cela comprend aussi tampon encreur, couffin, litière, croquettes... La trésorière continue également ses actions bénévoles dont profite l'association : vente de livre ou tapis de souris, mais également services rendus contre don libre à l'association. De leur côté, les sommes reçues dans le cadre des contrats d'adoption permettent au mieux le remboursement des sommes dépensées.

Concernant le budget prévisionnel, il a été établi de manière prudente : diminution de l'activité – la moyenne des deux dernières années – et des dons et contrats d'adoption, plus une petite augmentation des frais de stérilisation, même si rien n'a été envisagé en ce sens par les cabinets vétérinaires. Ce qui amène à des produits et charges un peu réduits mais très similaires à ceux de 2017.

Toutes les pièces financières justifiant de l'état financier de l'association sont à la disposition de ses membres en libre consultation.

Après lecture et débats, le bilan financier 2017 ainsi que le budget prévisionnel 2018 ont été votés à l'unanimité.

➔ Composition du bureau de l'association :

Faute de nouvelle candidature ou de débat quant au bureau de l'association, les trois membres du bureau de 2017 sont reconduits pour une nouvelle année.

Fin de la séance à 23h.

Hervé Jeune  
Président de l'association

Emilie Declume  
Secrétaire de l'association